

Interrogez le sépulcre et il vous dira qu'il s'appelle légion le nombre des victimes de l'alcool qui viennent dormir leur dernier sommeil dans son sein glacé.

C'est après avoir constaté de pareils faits que naguère jusqu'à deux mille médecins d'Angleterre, cette terre classique de l'ivrognerie, ont déclaré que le banissement des liqueurs fortes serait d'un immense avantage pour la santé publique; que leur emploi journalier affaiblit au lieu de fortifier et qu'il donne lieu à une infinité de maladies. Cette voix autorisée d'outre-mer a trouvé un écho en Amérique. En 1878 les médecins de Montréal, au nombre de 96, effrayés à juste titre des maux que l'abus des boissons cause à notre patrie, ont signé une déclaration que je crois devoir transcrire ici : " Nous, soussignés, membres de la profession médicale de Montréal sommes d'avis.

1. Que l'usage des boissons alcooliques comme breuvage est la cause d'une grande partie des misères humaines, de la pauvreté, de la maladie, du crime;

2. Que l'abstinence complète des boissons enivrantes, fermentées ou distillées est non seulement favorable à la santé et à la vigueur physique et mentale, mais qu'elle contribue essentiellement à les augmenter ;

3. Que l'abstinence des liqueurs enivrantes favoriserait grandement la santé, la moralité et la bonheur du peuple."

Mais la sanction des lois divines ne s'exerce pas seulement sur les ivrognes: elle atteint aussi leurs enfants. Darwin affirme que toutes les maladies produites par l'abus des spiritueux sont héréditaires, transmissibles même jusqu'à la troisième génération, et qu'elles s'aggravent peu à peu quand la cause persiste, jusqu'à ce que la famille s'éteigne.

On compromet donc sa santé, on attende donc à ses jours et à ceux de ses enfants en s'adonnant à l'abus des boissons.

J. L. MORIN.

[A suivre.]